



SOMMAIRE

- **ACTUALITÉS INTERNATIONALES :**

1. *L'OTAN doit se réinventer, face aux menaces du XXIème siècle*
2. *Corée du Nord : l'UE renforce les sanctions contre la République démocratique de Corée (RPDC) conformément à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies*
3. *Les pays d'Amérique latine dans l'incertitude face à Trump*
4. *Un retour des frontières ?*

- **LES ENJEUX DE LA DEFENSE FRANÇAISE :**

1. *le Drian a évoqué la présence de sous-marins russes « jusqu' devant les côtes bretonnes »*
2. *Les 2% et la quadrature du cercle*

- **INDUSTRIE ET ECONOMIE :**

1. *Pour un rapport de l'Union européenne sur les exportations d'armement dans le monde*
2. *Les ambitions chinoises*

- **GRANDS PROBLEMES DE DEFENSE ET DE SECURITE:**

1. *La nouvelle guerre des Etats-Unis contre l'Iran*
2. *Qatar – Russie : une lune de miel énergétique, à l'ombre de la crise syrienne*

Jacques Raimond
06 mars 2017

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

1 – L'OTAN doit se réinventer, face aux menaces du XXIème siècle (Dominique Moïsi, Les Echos)

En voulant rebattre les cartes de l'Alliance atlantique, Donald Trump donne un avertissement à l'Europe sommée de faire davantage pour sa propre défense. Un choc qui pourrait s'avérer salutaire pour le continent. J'ai écouté Mike Pence, puis Angela Merkel, le leadership moral de l'Occident est clairement passé de Washington à Berlin. » De retour de la Conférence sur la sécurité de Munich qui s'est tenu du 17 au 19 février, mon interlocuteur américain me fait part de son désarroi. Certes il est démocrate, mais il est avant tout pleinement conscient de l'ironie de la situation qu'il décrit. Le pays qui a mené hier l'Europe à la catastrophe est celui qui désormais incarne et défend le mieux les valeurs de l'Occident face à la montée du chaos. On ne saurait réécrire l'histoire, mais on peut légitimement se demander ce qui se serait produit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale si l'Amérique n'avait pas eu la générosité éclairée d'étendre sa protection à l'Europe de l'Ouest. Une double communauté d'intérêts et de valeurs liait alors les deux rives de l'Atlantique. Simple garantie politique au départ, l'Alliance s'était transformée en organisation militaire intégrée face à l'escalade de la guerre froide. Il fallait « donner des dents à l'Alliance » et s'assurer que le sort de la péninsule coréenne ne préfigurerait pas celui de l'Allemagne, également divisée. Pour reprendre la formule de lord Ismay, premier secrétaire général de l'Otan de 1952 à 1957, la mission de l'Alliance était « de garder les Etats-Unis en Europe, l'URSS hors d'Europe et l'Allemagne avec un profil bas ». Ce triple objectif fut brillamment atteint.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0211829117266-lotan-doit-se-reinventer-face-aux-menaces-du-xxie-siecle-2067899.php>

2 – Corée du Nord : l'UE renforce les sanctions contre la République démocratique de Corée (RPDC) conformément à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (Communiqué du Conseil européen)

Le 27 février 2017, le Conseil a adopté des actes juridiques imposant de nouvelles mesures restrictives contre la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Ces actes juridiques transposent les nouvelles mesures restrictives imposées par la résolution 2321 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 30 novembre 2016. Les mesures comprennent des restrictions aux transactions de charbon, de fer et de minerai de fer en provenance de RPDC et une interdiction des importations de cuivre, de nickel, d'argent et de zinc ainsi que de statues en provenance de ce pays. Elles comprennent aussi une interdiction d'exporter de nouveaux hélicoptères et navires à destination de la RPDC, le durcissement des restrictions en vigueur dans le secteur des transports et dans le secteur

financier, comme l'interdiction pour une mission diplomatique de la RPDC et pour un diplomate de la RPDC de détenir plus d'un compte bancaire dans l'UE, et des restrictions à l'utilisation par la RPDC de biens immobiliers dans l'UE. Les actes juridiques prévoient que les États membres prennent des mesures supplémentaires afin d'empêcher que des ressortissants de la RPDC reçoivent un enseignement ou une formation spécialisée dans des disciplines susceptibles de favoriser les programmes nucléaire ou de missiles balistiques de la RPDC et suspendent la coopération scientifique et technique avec des personnes ou des groupes qui sont officiellement parrainés par la RPDC ou qui la représentent, exception faite des échanges médicaux. Tout comme les sanctions en vigueur, ces mesures restrictives sont conçues de manière à éviter toute conséquence humanitaire négative pour la population civile du pays. Elles comprennent donc des exemptions à des fins de subsistance et à des fins humanitaires, le cas échéant. La résolution du Conseil de sécurité des Nations unies a également prévu d'inscrire 11 personnes et 10 entités supplémentaires sur la liste des personnes et entités visées par un gel des avoirs et d'imposer aux personnes des restrictions de déplacement. Ces nouvelles inscriptions ont été transposées dans le droit de l'UE par une décision du Conseil adoptée le 8 décembre 2016.

3 – Les pays d'Amérique latine dans l'incertitude face à Trump (Interview de Christophe Ventura – IRIS)

Par bien des égards, Donald Trump est un président avec un profil inédit dans l'histoire des Etats-Unis. Concernant les relations avec l'Amérique latine, en quoi sa ligne de politique étrangère marque-t-elle une rupture avec ses prédécesseurs ?

Donald Trump représente un profil nouveau dans le panorama des élections américaines car il est le premier président élu, depuis les années 1990, qui n'affiche aucun projet déterminé pour l'Amérique latine. Depuis la fin de la guerre froide, chaque candidat républicain ou démocrate avait un projet pour l'Amérique latine. Il s'agissait de l'intégrer, via un ou des accords de libre-échange, aux chaînes de valeurs économiques et financières de la première puissance mondiale. Manière par ailleurs de garder la région dans son giron. Mais Trump est le premier président à n'avoir pas soutenu un tel projet, ni durant sa campagne où la région a été quasiment inexistante, ni maintenant qu'il est à la Maison-Blanche. Aujourd'hui, sa politique se limite essentiellement à deux questions : l'immigration et le protectionnisme commercial. Les deux concernent surtout le Mexique, l'Amérique centrale et la Caraïbe.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/89617-les-pays-damerique-latine-dans-lincertitude-face-a-trump/>

4 – Un retour des frontières ? (Philippe Moreau-Defarges, Sciences humaines)

Des États-Unis de Donald Trump à la Chine de Xi Jinping, de nombreux États sont aujourd'hui tentés par la construction de nouveaux murs. Pourquoi ? Avec quels résultats?

La formidable poussée de mondialisation des dernières décennies du 20^e siècle semble effacer les barrières entre États. Tout est fait pour faciliter les circulations de marchandises de capitaux, d'idées d'individus. Les accords de Schengen ne sont qu'une illustration parmi beaucoup d'autres de cette disparition - apparente - des frontières. En fait, les contrôles à des points établis ou officiels de passage laissent la place à des contrôles en continu. Les surveillances se font furtives tant pour freiner le moins possible l'augmentation spectaculaire des déplacements - notamment de personnes dans les gares et les aéroports - qu'en raison du développement d'outils plus discrets et plus efficaces de surveillance (caméras, échanges d'informations). Les frontières sont toujours là, prêtes à redevenir visibles, tangibles, si les circonstances l'exigent. Les frontières se multiplient même du fait de l'éclatement des « prisons de peuples » : Union soviétique, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Soudan...

Les murs au cœur de la souveraineté étatique

Tout au long de l'histoire, les lignes de séparation entre sociétés, entre entités politiques ne cessent de se faire plus nettes, plus contraignantes. Chacun doit être chez soi et connaître exactement son espace. Ainsi en est-il de l'État souverain, maître absolu à l'intérieur de ses frontières, unité fondamentale du système international. L'une des tentations permanentes a été d'ériger des murs entre les États.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

https://www.scienceshumaines.com/un-retour-des-frontieres_fr_37609.html

LES ENJEUX DE LA DEFENSE FRANÇAISE :

1 – M.le Drian a évoqué la présence de sous-marins russes « jusque devant les côtes bretonnes » (Laurent Lagneau, zone militaire)

En novembre 2016, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait évoqué des « incursions » de sous-marins russes dans le golfe de Gascogne, ce qui, selon lui, mettait « au défi nos capacités de patrouille maritime » et confortait le « choix de la future frégate de taille intermédiaire (FTI), ainsi que d'autres programmes navals qui renouvellent et renforcent nos moyens de surveillance et de protection de nos espaces maritimes. » Seulement, le golfe de Gascogne est vaste étant qu'il est délimité par une ligne passant par la Pointe de Penmarc'h (Bretagne) au nord et le Cap Ortegal (Galice, Espagne) au sud. Autrement dit, les sous-marins russes évoqués par le ministre auraient pu tout aussi bien être repérés au large de la Gironde ou non loin de la côte vendéenne. Lors d'une récente audition au Sénat, M. Le Drian a été plus précis, même s'il n'a fait qu'effleurer le sujet. « Aux risques de la faiblesse s'ajoutent donc les menaces de la force, par exemple en mer de Chine ou dans l'Atlantique Nord, où croisent de nouveau des sous-marins russes, ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps – et jusque devant les côtes bretonnes! », a-t-il en effet lancé. Et l'on aurait bien aimé qu'il soit relancé sur cette question par les sénateurs... Étant donné que le golfe de Gascogne est une partie de l'Atlantique Nord, l'on peut donc supposer que les sous-marins russes ont navigué au large du littoral sud de la Bretagne. Et de là, il n'y a qu'un pas à franchir pour aller du côté de l'Île-Longue, la base navale qui abrite les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la dissuasion française. D'ailleurs, c'est à la pointe de Penmarc'h que ces derniers effectuent leurs tirs d'essais de missiles M-51... Coïncidence ou pas, dans son édition du 27 février, le quotidien Le Figaro a justement publié un article sur la vigilance renforcée de la Marine nationale aux abords de l'Île-Longue, face aux sous-marins russes. La présence de sous-marins étrangers aux abords de la base de l'Île-Longue, a expliqué l'état-major de la Marine nationale au journal, revient à envoyer ce message : « Je veux limiter votre liberté d'action dans les eaux qui abritent votre force la plus précieuse qui garantit votre indépendance. » Et de rassurer : « Il n'y a de notre côté aucune ambiguïté dans la réponse. Notre liberté d'action est toujours assurée par le déploiement des moyens nécessaires. » Pour le commandant de la Force océanique stratégique (Fost), le vice-amiral d'escadre (VAE) Louis-Michel Guillaume, les approches brestoises doivent pouvoir constituer un 'sanctuaire' national au profit des SNLE dans lequel aucune coopération avec nos alliés n'est possible. » Alors que, généralement, la Marine nationale ne livre que peu de détails sur les opérations menées près de l'Île-Longue, l'article du Figaro énumère, dans les grandes lignes, les mesures prises pour protéger ce « sanctuaire national. » Ainsi, les fonds sont régulièrement contrôlés par des chasseurs de mines et des hélicoptères (NH-90 Caïman, quand ils sont disponibles), chaque SNLE qui part en mission est accompagné par au moins une frégate multimissions (FREMM), des dispositifs pour « blanchir » la zone sont mis en place et, éventuellement, un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) peut être sollicité. « C'est la superposition de l'ensemble de ces moyens qui permet de garantir la sécurité de la force océanique stratégique », a expliqué l'amiral Christophe Prazuck, le chef d'état-major de la

marine (CEMM). Seulement, le souci est que ces moyens sont de plus en plus sollicités alors qu'ils sont réduits...

2 – Les 2% et la quadrature du cercle (TTU Online)

Depuis plusieurs mois, le sujet est sur toutes les lèvres et s'est mué en véritable crédo : atteindre 2% de dépenses de défense dans le PIB lors des cinq prochaines années. Afin de répondre tant aux recommandations de l'Otan qu'aux injonctions de la nouvelle administration américaine mais aussi – et surtout – aux enjeux sécuritaires en cours et à venir, états-majors, parlementaires et industriels travaillent à donner une réalité capacitaire, financière et calendaire à ce cap symbolique. Si, à l'évidence, il faudra attendre de connaître les intentions du prochain gouvernement en matière d'effort de défense, celui-ci devra rapidement prendre des décisions budgétaires assurant d'abord – ou pas – le maintien du «sursaut» initié en avril dernier pour les besoins de la lutte contre le terrorisme. Si Patricia Adam va réunir le 15 mars responsables militaires, élus et représentants des principaux candidats à la présidentielle lors d'un séminaire de définition des besoins concrets des armées pour les cinq prochaines années, pour le CEMA, auditionné par la Commission de la Défense, l'effort à consentir sera globalement de deux milliards par an, soit 35,5 milliards d'euros en 2018, 37,5 milliards en 2019 et 39,5 milliards en 2020. «La première marche de 2018 est évidemment essentielle, en dépit d'une équation budgétaire de l'Etat particulièrement difficile», rappelle-t-il. En effet, il faudra dès l'été adopter une Loi de Finances rectificative, qui est traditionnellement défavorable aux intérêts de la Défense. Puis, à l'automne, la Loi de Finances Initiale 2018. Viendra ensuite l'élaboration de la prochaine LPM, que le CEMA souhaite voir votée avant la fin de l'année 2017, en «cohérence avec le triennal budgétaire». Pour ce faire, l'EMA propose une élaboration sur la base d'une revue stratégique, plus rapide à élaborer qu'un nouveau Livre blanc. Lors de son audition, le CEMA a commencé à broser les grandes lignes des besoins des armées dans la perspective des 2%. Le premier impératif : «boucher les trous». C'est-à-dire récupérer des capacités auxquelles il avait fallu renoncer temporairement et redonner aux soldats les conditions de soutien et de vie en cohérence avec les efforts demandés au plan logistique, de l'infrastructure ou des équipements individuels – et ce dès 2018. L'effort en matériel doit porter sur les drones, les avions ISR, les ravitailleurs, la protection des véhicules, patrouilleurs de haute mer, hélicoptères... L'effort RH sur la «restauration de la résilience» dans les domaines les plus touchés par la RGPP : pilotes de l'ALAT (20% ne sont pas aptes aux missions de guerre faute d'heures de vol), ajout d'escadrons de protection sur les bases aériennes, fusiliers marins... Au total, le CEMA estime qu'il faudra 2 500 hommes supplémentaires par an sur le prochain quinquennat. En matière d'infrastructures, un effort sera indispensable pour enrayer la dégradation du parc immobilier (120 millions d'euros en 2018, 300 millions en 2019 et 500 millions en 2020). Second impératif : l'alignement des contrats opérationnels sur la réalité du niveau d'engagement en opérations par l'accélération de certains programmes comme Scorpion, le renforcement de la composante chasse de l'armée de l'Air, la remise à niveau de la préparation opérationnelle et l'augmentation du budget des Opex, puisque l'activité opérationnelle ne devrait pas décroître dans les prochaines années.

INDUSTRIE ET ÉCONOMIE :

1 – Pour un rapport de l'Union européenne sur les exportations d'armement dans le monde (IRIS, Jean-Pierre Maulny)

La publication du Sipri Yearbook 2016 en février 2016, le salon IDEX de l'armement aux Emirats arabes Unis qui s'est tenu du 19 au 23 février 2017, ainsi que les bons résultats de la France à l'exportation... Les occasions sont multiples pour parler des ventes d'armes dans le monde. Mais il n'est en réalité pas si simple d'en débattre, tant les chiffres sur lesquels sont basés les analyses sont sujets à caution. Il est difficile de ne pas être atteint de schizophrénie quand d'un côté, on se félicite du chiffre des exportations record de la France (20 milliards d'euros d'exportation en 2016 selon le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian), alors que de l'autre, on se lamente de la croissance de 8,4% des exportations d'armement dans le monde (selon l'Institut de recherche sur la paix - SIPRI)[1]. Ce chiffre serait le reflet d'un monde où les crises se multiplient. Personne ne semble pourtant avoir relevé que selon le SIPRI, les exportations d'armement de la France, représentant 6% d'un peu plus de 30 milliards de TIV[2] représenteraient 1,5 milliards d'euros de ventes d'armes de la France, alors que le ministre de la Défense annonce 20 milliards d'euros. Vu de l'extérieur, une certaine confusion semble donc régner. Il faut féliciter le SIPRI de son travail car il s'agit du seul organisme qui mesure aujourd'hui les exportations d'armement dans le monde et qui communique sur le sujet. Moins connu mais méritant qu'on s'y attarde quand même, est le *World Military Expenditures and Arms Transfers* (WMEAT) publié par le département d'Etat américain. Or, si le SIPRI évoque un chiffre de 30 milliards de dollars, le WMEAT 2016 donne lui une moyenne de 150 milliards de dollars de ventes d'armes dans le monde par an sur la période 2004-2014, soit un rapport de 1 à 5[3] ! Quant au ministère de la Défense français, il semble avoir donné dans le rapport au Parlement sur les exportations d'armement une estimation moyenne des exportations d'armement dans le monde d'un montant annuel de 100 milliards d'euros[4]. Il apparaît donc difficile à première vue de s'y retrouver dans tous ces chiffres contradictoires. Pour autant, on peut dégager deux tendances très nettes et émettre une recommandation.

L'accroissement des exportations d'armement dans les zones de tension

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/89703-pour-un-rapport-de-lunion-europeenne-sur-les-exportations-darmement-dans-le-monde/>

2 – Les ambitions chinoises (Portail de l'IE, Philippe Dion)

Alors que l'Europe a les yeux prioritairement tournés vers les Etats-Unis, la Chine souhaite jouer un rôle plus important sur la scène économique mondiale, prônant notamment l'inclusivité. Tout autant que le TTIP, le projet OBOR est un défi de taille, avec sa part d'opportunités. Au moment où l'Europe a le regard tourné vers les Etats-Unis et s'interroge sur la future présidence américaine, le forum de Davos accueillait en son sein le leader chinois Xi jin Ping. Les chantres de la mondialisation écoutait le discours du président asiatique appelant à l'ouverture, à la mondialisation et rappelant pour la circonstance le rôle de premier plan que joue et jouera demain son pays. Au cas où certains observateurs se seraient égarés dans leur analyse. Un rôle clé qui mènerait la Chine, deuxième puissance économique mondiale au rang de leader de la globalisation, tandis que les Etats-Unis se replierait sur un « nationalisme économique ». Une lourde responsabilité à endosser mais pourtant patiemment construite depuis Deng Xiaoping, depuis la conversion au capitalisme d'Etat. Un retour de premier plan pour la Chine depuis le ralentissement constaté de son économie dû entre autre à sa surcapacité industrielle.

Le projet Obor

Pour parer à cette surchauffe, la Chine s'est lancée notamment dans le titanesque projet de la nouvelle route de la soie. En 2014, peu de temps après l'avènement de Xinjin Ping au pouvoir, l'agence gouvernementale Xinhua news agency, publia la carte de « la *new silk road, new dreams* », et révéla ce projet et cette volonté d'investir l'espace eurasiatique. En cela, elle fait face à la Russie et son intégration de l'eurasie.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://portail-ie.fr/analysis/1558/les-ambitions-chinoises>

GRANDS PROBLÈMES DE DÉFENSE

ET DE SÉCURITÉ :

1 – La nouvelle guerre des Etats-Unis contre l'Iran (proche&moyen-orient-online, Richard Labévière)

Si les embouteillages de Téhéran sont source de plaisanteries multiples – comme par exemple celle consistant à dire qu'ainsi les passagers des voitures immobilisées peuvent poursuivre leur nuit en s'y endormant -, d'une dérision qui puise dans 7000 ans de culture éternelle, les difficultés de circulation de la ville – qui dépasse désormais dix millions d'habitants – disent aussi bien d'autres choses. D'abord que malgré l'accord signé sur le dossier nucléaire (14 juillet 2015), la situation économique reste difficile parce que les grandes banques sous tutelle américaine bloquent toujours la reprise des grands investissements étrangers. Cela dit, on croise moins – dans les rues de Téhéran -, de mendiants et de sans logis qu'à Paris, Londres ou Madrid. Mais cette situation contribue à multiplier les recours aux secteurs informels. Beaucoup d'habitants de la capitale s'improvisent taxis et transporteurs en tous genres, augmentant d'autant les flux de circulation. Aux carrefours les marchands de fleurs et les laveurs de pare-brises sont plus nombreux. La pollution et le stress des employés, qui font parfois six heures quotidiennes de trajet, multiplient d'autant les pathologies nerveuses et autres maladies cardiovasculaires. C'est l'un des aspects de la nouvelle guerre sourde et invisible que les Etats-Unis poursuivent résolument contre l'Iran et sa population. Sur la route de l'aéroport Iman Khomeiny, de grandes publicités habillent les viaducs qui enjambent les échangeurs autoroutiers : *Global Market in your hands...* En fait, le marché global reste, plus que jamais, inaccessible et interdit aux opérateurs iraniens parce que le gouvernement israélien – et malgré d'exécrables relations avec l'ancienne administration Obama – a réussi à obtenir que les grandes banques internationales empêchent le retour de l'Iran dans l'économie mondiale. Certes, nombre de micro-projets sont en cours, mais les grands programmes touchant aux hydrocarbures, aux infrastructures et aux nouvelles technologies, sont systématiquement sabotés et passés sous les fourches caudines des sanctions américaines qui perdurent (en matière de lutte anti-terroriste notamment – Allez comprendre pourquoi !); tandis que la nouvelle administration Trump vient d'adopter de nouvelles rétorsions contre plusieurs dizaines de personnes privées et sociétés iraniennes, même si elles sont installées en Chine, au Liban et aux Emirats arabes unis.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://prochetmoyen-orient.ch/la-nouvelle-guerre-des-etats-unis-contre-l-iran/>

2 – Qatar – Russie : une lune de miel énergétique, à l'ombre de la crise syrienne (Caroline Galactéros, over blog)

Il est parfois des couples improbables et discrets qui se forment à l'abri du tumulte du monde, sur la base d'intérêts tactiques bien compris voire de long terme. Ainsi en va-t-il de la Russie et du Qatar. L'idylle est aujourd'hui de nature d'abord énergétique, mais pourrait toucher demain l'industrie et la coopération militaires. A première vue, tout donne l'impression que la Russie sépare de manière étanche sa politique économique de sa politique diplomatique, dans la mesure où le Qatar et la Russie sont officiellement opposés sur le dossier syrien (le Qatar soutenant les Frères musulmans en Syrie, notamment le groupe Ahrar Al-Sham, quand la Russie défend mordicus le régime syrien alaouite, membre de l'axe chiite). Le présent article tend à montrer la complexité et les nuances qui viennent tempérer cette doxa et démontrent qu'il n'y a pas de réel hiatus entre la politique économique et la politique étrangère de Moscou mais une manœuvre stratégique fort habile, qui voit et vise loin. Rosneft, Novatek, accord de coopération militaire ... une corbeille de la mariée richement dotée. Quelques points de chronologie d'abord. Le 20 février, l'ambassadeur de Russie au Qatar, Nurmakhmad Kholov, a annoncé à l'agence russe Tass que « le Qatar investissait près de 2 milliards de dollars dans les activités de l'entreprise russe Novatek, plus important producteur indépendant de gaz de Russie ». Kholov a précisé que « la Russie et le Qatar ont réussi ces trois dernières années à obtenir de bons résultats en matière d'économie et d'échanges commerciaux grâce au travail conjoint de la commission intergouvernementale pour le commerce, l'économie, la science et la coopération technique » entre les deux pays. Avant de conclure : « Le Qatar exprime un grand intérêt pour les produits agricoles russes ainsi que pour les projets russes en matière de pétrochimie et de sources énergétiques, autant que dans le domaine de la construction ». Ceci est dans la droite ligne de la privatisation du géant public russe du pétrole, Rosneft qui a eu lieu au début du mois de décembre dernier. L'Etat russe qui possédait 50% de Rosneft, première entreprise pétrolière mondiale, en a cédé 19,5% du capital au fonds d'investissement Glencore ainsi qu'au fonds souverain du Qatar (dans une proportion que l'on ignore) pour un montant de 10,5 milliards de dollars, qui doivent servir au renflouement du budget russe via l'entreprise publique Rosneftgaz.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<http://galacteros.over-blog.com/2017/02/qatar-russie-une-lune-de-miel-energetique-a-l-ombre-de-la-crise-syrienne.html>